

ORM  
contribution  
CPRDFP

DOMINIQUE VIAL  
COORDINATRICE DES ÉTUDES - ORM

## Moins de disparités entre territoires pour l'accueil des jeunes en formation qualifiante

**Le Plan régional de développement des formations (PRDF) adopté en 2002 en Provence - Alpes - Côte d'Azur (PACA) se donnait comme orientation prioritaire « le renforcement de l'égalité des chances pour l'accès aux savoirs et à une première qualification ». Celle-ci était proposée en écho à deux enjeux majeurs en termes d'éducation et de formation : l'un relatif à l'accès à un premier niveau de qualification et l'autre concernant le développement de l'appareil de formation professionnelle. Ces enjeux déclinés sur les zones d'emploi laissent apparaître des territoires plus directement concernés que d'autres. Est-ce que l'action publique engagée depuis le début des années 2000 en matière d'éducation et de formation contribue à gommer ces écarts ? Les premiers effets sont perceptibles même si l'évolution de la démographie des territoires et les délais relatifs à l'implantation de nouveaux établissements scolaires rendent difficile l'exercice d'observation. Certains contrastes infrarégionaux commencent à s'atténuer.**

### L'ACCÈS À UN PREMIER NIVEAU DE QUALIFICATION

Cette problématique à laquelle les politiques d'éducation et de formation sont confrontées fait référence aux jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système éducatif sans aucun diplôme ou avec le brevet des collèges. Cet enjeu va être d'autant plus intense que la part de ces jeunes va être

élevée. À la fin des années 1990, il était particulièrement important sur les zones de la vallée du Rhône (d'Arles à Orange) et dans le Var (Brignoles et Fréjus en particulier). À l'inverse, les territoires haut-alpins et le pays aixois apparaissent les moins concernés, en particulier parce que le maintien en scolarité jusqu'au baccalauréat général y était plus soutenu qu'ailleurs.

Une des réponses a consisté à faciliter l'accès à une qualification professionnelle au moins de niveau V par une augmentation des capacités d'accueil. En début de deuxième partie des années 2000, les écarts se réduisent et les polarités se déplacent légèrement sans pour autant indiquer un grand bouleversement (cartes 1). La vallée du Rhône est toujours très concernée. Nice, Brignoles et Marseille restent marquées, eu égard à la très forte croissance démographique de ces espaces. Pour le reste, les zones d'emploi du littoral et du moyen-pays, l'enjeu est d'intensité plus homogène que par le passé, tout en restant important.

### Des écarts entre territoires qui semblent s'atténuer

Il s'agit d'un resserrement de l'étalonnage des zones d'emploi les unes par rapport aux autres. Globalement, le recensement général de la population de 1999 indiquait que cet enjeu était important à fort dans 17 des 22 zones d'emploi qui composent la région. Ce nombre passe à 15 lors du recensement de 2006. Dans le même temps, les zones à enjeu faible sont moins nombreuses. Globalement, au sein de la

Les enjeux de qualification repérés lors de la préparation du PRDF 2002 constituent les principales problématiques auxquelles les politiques de formation et d'emploi sont confrontées. Ceux de la région PACA peuvent être regroupés en six grands thèmes :

1. Accès des jeunes à un premier niveau de qualification
2. Élévation du niveau de qualification
3. Développement de l'appareil de formation professionnelle
4. Professionnalisation
5. Acquisition d'une double compétence
6. Réinsertion professionnelle

L'intensité avec laquelle chacun d'entre eux se décline est variable d'une zone d'emploi à l'autre.



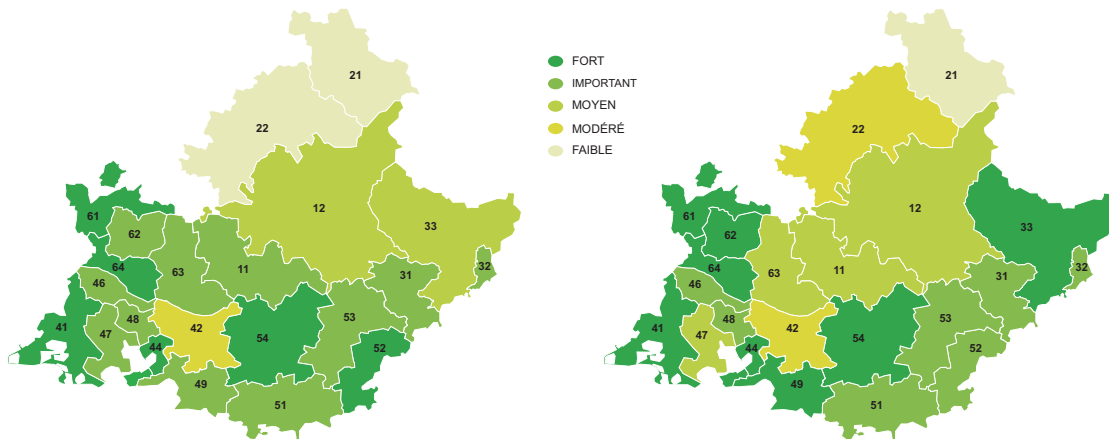
# Moins de disparités entre territoires pour l'accueil des jeunes en formation qualifiante

Cartes 1 : Enjeu d'accès à un premier niveau de qualification

Carte a : à partir des données de 1999

Carte b : à partir des données de 2006

Part des jeunes sans aucun diplôme ou ayant le brevet des collèges, voire le certificat d'études primaires, parmi l'ensemble des jeunes non scolarisés de 15 à 24 ans.



- |                       |                      |                             |                 |
|-----------------------|----------------------|-----------------------------|-----------------|
| 11 > Manosque         | 33 > Nice            | 48 > Salon-de-Provence      | 61 > Orange     |
| 12 > Digne            | 41 > Arles           | 49 > Marseille - Aubagne    | 62 > Carpentras |
| 21 > Briançon         | 42 > Aix-en-Provence | 51 > Toulon                 | 63 > Apt        |
| 22 > Gap              | 44 > Étang de Berre  | 52 > Fréjus - Saint-Raphaël | 64 > Avignon    |
| 31 > Cannes - Antibes | 46 > Châteaurenard   | 53 > Draguignan             |                 |
| 32 > Menton           | 47 > Fos-sur-Mer     | 54 > Brignoles              |                 |

Sources : Insee, recensements de la population 1999 et 2006. Traitements ORM.

## Part des non-diplômés parmi les sortants de la Génération 2004

PACA : 21 %  
France : 17 %

population des 15-24 ans non scolarisés, la part des jeunes sans diplôme a baissé sur l'ensemble du territoire régional, passant de 36 % à 32 %. La tendance qui semble se dessiner est le maintien au sein du système éducatif mais cela ne veut pas dire pour autant que le premier niveau de qualification (niveau V) soit systématiquement acquis. Les données issues de l'enquête Génération 2004 montrent la persistance d'un fort taux de sortants non diplômés.

## Des difficultés qui se concentrent dans les villes

Les villes de Marseille, Nice et Avignon restent très marquées par cet enjeu et entraînent avec elles leur zone d'emploi dans des espaces à enjeux forts. D'une façon générale, les zones dans lesquelles la problématique reste à un niveau élevé sont celles où l'augmentation de la population a été soutenue entre 1999 et 2006. La zone d'emploi de Brignoles est emblématique de ce processus. Typique de

l'arrière-pays, elle accueille les populations des centres urbains de Toulon et de Marseille et devient ainsi une zone soumise assez fortement aux enjeux de maintien en scolarité des jeunes. Les zones d'emploi de Digne et de Gap voient cet enjeu gagner en intensité. Il leur devient plus difficile d'éviter les sorties précoces du système éducatif même si la part des sortants sans diplôme reste encore assez éloignée de la moyenne régionale.

D'une façon plus générale, le niveau de qualification de la population en région PACA a augmenté entre les deux recensements de la population de 1999 et 2006. Cette élévation se fait plus au profit des bacheliers et des diplômés de l'enseignement supérieur qu'à celui des diplômés de la voie professionnelle. Elle n'est pas systématiquement le fait des systèmes éducatifs locaux : elle résulte en partie des processus de reconversion de territoires qui font appel à des qualifications exogènes.

## LE DÉVELOPPEMENT DE L'APPAREIL DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Cet enjeu traduit la demande sociale d'accès à la formation professionnelle. Pour l'apprécier il est nécessaire d'estimer la taille de l'appareil de formation professionnelle en fonction du nombre de jeunes en âge de l'intégrer, et ce quelle que soit la voie d'accès. Ainsi, là où les jeunes de 16 à 35 ans sont nombreux et en augmentation rapide, les capacités d'accueil dans les dispositifs d'accès aux qualifications professionnelles peuvent se retrouver en tension.

Le recensement 1999 montrait l'importance de cet enjeu sur la frange moyen-pays de la région. La zone d'emploi de Brignoles était à ce titre emblématique d'un territoire qui compte beaucoup de jeunes sortis du système éducatif sans avoir atteint un premier niveau de qualification.

Sur ce plan, les données du recensement 2006 génèrent une cartographie des territoires quasiment identique à celle de 1999 (cartes 2). Il y a très peu de variation, tant dans l'intensité que dans la répartition sur le territoire. Ce phénomène est constaté alors qu'une augmentation des capacités d'accueil dans les

dispositifs de formation professionnelle - tant en formation initiale sous statut scolaire (nouveaux lycées) ou apprentissage qu'en formation continue pour les demandeurs d'emploi (ajustements du nombre de places offertes) - n'a pas encore produit ses premiers effets.

### Des écarts entre territoires inscrits dans le structurel

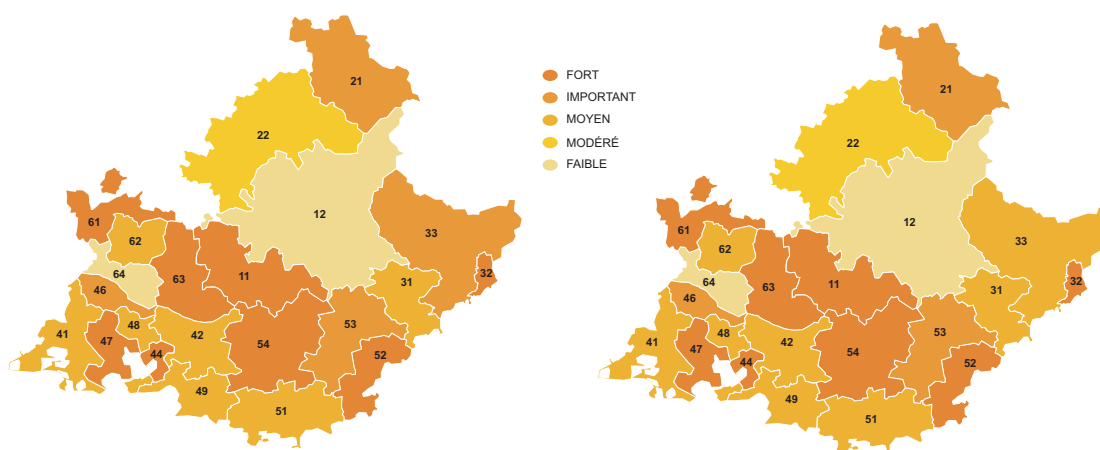
Les deux cartes sont quasiment identiques quant à l'étalement des zones d'emploi les unes par rapport aux autres. Seuls deux changements apparaissent sur les 22 zones d'emploi : Briançon passe du niveau « important » à celui de « fort » et Nice évolue à la baisse en passant du niveau « important » à celui de « moyen ». Même si des variations ont été enregistrées dans les capacités d'accueil sur les autres zones d'emploi, elles n'ont pas été d'ampleur suffisante pour opérer un changement de catégorie. De ce fait, les zones d'emploi qui sont à enjeu fort restent majoritairement celles de la frange du moyen-pays.

L'augmentation des effectifs en âge de suivre une formation professionnelle, quel qu'en soit le dispositif, est soutenue en PACA. Pour que

**Cartes 2 : Enjeu de développement de l'appareil de formation professionnelle**

Carte a : à partir des données de 1999

Carte b : à partir des données de 2006



Proportion d'inscrits en formation professionnelle parmi les 16-35 ans.

Sources : Insee, recensements de la population 1999 et 2006, rectorats, DRAF, AFPA et Conseil régional. Traitements ORM.

- |                       |                      |                             |                 |
|-----------------------|----------------------|-----------------------------|-----------------|
| 11 > Manosque         | 33 > Nice            | 48 > Salon-de-Provence      | 61 > Orange     |
| 12 > Digne            | 41 > Arles           | 49 > Marseille - Aubagne    | 62 > Carpentras |
| 21 > Briançon         | 42 > Aix-en-Provence | 51 > Toulon                 | 63 > Apt        |
| 22 > Gap              | 44 > Étang de Berre  | 52 > Fréjus - Saint-Raphaël | 64 > Avignon    |
| 31 > Cannes - Antibes | 46 > Châteaurenard   | 53 > Draguignan             |                 |
| 32 > Menton           | 47 > Fos-sur-Mer     | 54 > Brignoles              |                 |

### Territorialiser les enjeux de qualification

L'objectif de la territorialisation des enjeux de qualification ne vise pas à établir un palmarès des zones d'emploi de la région face à ces enjeux. Il s'agit d'aider au repérage des espaces géographiques pour lesquels ils ont de l'importance et de comprendre les influences des uns sur les autres. Les zones d'emploi sont des territoires d'études, pris en référence grâce la statistique publique disponible à ce niveau. Il est évident que l'enjeu ne perd ni ne gagne en intensité à la limite exacte de la commune, de la zone d'emploi ou du département. Ces territoires d'études masquent les dynamiques économique et sociale des espaces géographiques plus localisés qui ne peuvent être approchées que par des analyses plus fines de type monographique.

L'approche proposée ici est de type macroscopique. Le principe est de dire que ce qui fait « enjeu » à l'échelle de la région est vécu de façon différente sur les espaces infra-régionaux en fonction de l'environnement économique, de la démographie et du contexte social.

La méthode utilisée consiste à étalonner les zones d'emploi les unes par rapport aux autres, ce qui permet, dans une analyse comparative, de prendre la mesure des écarts entre les espaces pour lesquels un enjeu va être « fort » et ceux pour lesquels il va être « faible ».

les écarts s'atténuent il faut non seulement anticiper les besoins de formation des jeunes locaux mais également absorber les migrations de jeunes venus d'autres régions suite à une mobilité des parents. Le Var est particulièrement concerné : c'est le département pour lequel l'excédent migratoire des 5-17 ans est le plus marqué.

La tension restet importante sur le pourtour de l'Étang de Berre, espace également très concerné pour les sorties précoces des jeunes des systèmes éducatifs.

### Des capacités d'accueil en cours d'évolution

Alors qu'en France il est constaté une diminution des effectifs inscrits dans les niveaux V professionnels au profit d'une augmentation des niveaux IV, en PACA l'ensemble de ce niveau est à la hausse. Des changements vont très probablement pouvoir être observés suite à la rénovation de la voie professionnelle qui tend à mener plus de jeunes vers le niveau IV (passage du baccalauréat professionnel en trois ans après la classe de 3<sup>e</sup> et disparition progressive de nombreux BEP).

Dans le même temps, les capacités d'accueil par territoire tendent à se rééquilibrer avec l'arrivée des nouveaux lycées, tant d'enseignement général que professionnel. Ainsi le lycée de La Montagne à Valdeblore (400 places livrées en 2005) et le lycée de Drap (projet 2012) situés dans la zone d'emploi de Nice, le lycée de Valbonne dans la zone de Cannes-Antibes (1 300 places - 2006) et le lycée du Muy dans la zone de Fréjus (1 220 places - 2007), celui de Saint-Maximin (1 520 places - 2005) dans la zone de Brignoles vont générer progressivement des rééquilibrages sur la partie est de la région.

Du côté de la vallée du Rhône, le lycée de Villeneuve-lès-Avignon (région Languedoc-Roussillon, enseignement général, ouverture en 2007), le lycée professionnel de Sorgues (540 places - 2004), les établissements de Bollène (900 places - 2006) et de Vaison-la-

Romaine (530 places - 2010) ainsi que le projet de lycée à Châteaurenard contribuent à augmenter l'offre de formation.

Le lycée de Velaux (zone d'emploi de l'Étang de Berre, enseignement général et technologique, début de construction en 2010), les lycées d'Allauch et de La Bouilladisse (en projet) sur la zone d'emploi de Marseille - Aubagne viseront à faire diminuer d'intensité les enjeux d'accès à un premier niveau de qualification et de développement de l'appareil de formation professionnelle dans les zones plus urbaines. Les futurs lycées polyvalents de La Fourragère (2012) et de Saint-Mitre (2013) pourront aussi y contribuer. Enfin le lycée international de Manosque, lié certes à l'implantation d'ITER sur le site de Cadarache (pour les enfants des salariés), accueillera également des jeunes locaux.

Du côté de la formation professionnelle continue, l'analyse de l'offre de formation révèle peu de modifications en termes de nombre de places proposées par territoire. Il faut cependant noter des évolutions en termes de répartition par filière et par niveau tout comme en apprentissage, mais les capacités d'accueil restent sensiblement les mêmes sur la période considérée.

\*\*\*

L'intensité des enjeux de qualification évolue lentement. Entre 1999 et 2006 quelques changements sont perceptibles mais les effets de l'action publique en termes d'éducation et de formation sont plutôt attendus pour la première moitié des années 2010, soit une dizaine d'années après la fixation des grandes orientations. Ceci est en grande partie dû à la durée nécessaire de construction d'un nouvel établissement scolaire (du projet à l'ouverture il se passe en moyenne cinq années). L'évolution des enjeux de qualification est un processus qui se raisonne sur du temps long.

#### Pour en savoir plus

- JOURDAN N., TIMOTEO J., « Recensement de la population. Portrait de la jeunesse de Provence - Alpes - Côte d'Azur », *Sud Insee l'essentiel*, n° 138, 2010
- LIAROUTZOS O., REVELLE-DONGRADI C., *L'Insertion des jeunes en PACA*, « En ligne ORM », n° 1, 2009
- ROUX V., TIMOTEO J., « Recensement de la population de 2006. Provence - Alpes - Côte d'Azur : arrivées de familles et d'actifs », *Sud Insee l'essentiel*, n° 133, 2009
- VIAL D., *Les Enjeux de qualification en région PACA*, ORM, « Mémo », n° 25, septembre 2005